



LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICIENCE ACHATS

Formation sur 2 jours (14 h)

Animée par Patrice RASSOU

Consultant formateur,
Directeur de Projets Marchés Publics



LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICIENCE ACHATS

La commande publique occupe une place incontournable dans l'organisation des nombreuses collectivités publiques : établissements publics, collectivités territoriales, hôpitaux... Leurs directeurs, cherchant à sécuriser les marchés publics, font de ceux-ci un domaine d'exemplarité. La commande publique imposant une rigueur et une précision irréprochables, il a longtemps été difficile d'envisager cette matière autrement que par un aspect procédurier dicté par la réglementation.

Néanmoins, depuis quelques années mais également à la lecture des nouveaux textes fondateurs de la commande publique, il est aujourd'hui impossible d'aborder les marchés publics sans prendre en considération la qualité de l'achat. En effet, les personnes publiques soumises aux règles de la commande publique ont maintenant à leur disposition une multitude d'outils leur permettant de mesurer tant financièrement que qualitativement, l'efficacité de l'achat objet du marché public.

La création de la DAE (Direction des Achats de l'État) et les actions de l'ARS concernant la fonction publique hospitalière témoignent d'une professionnalisation grandissante de la fonction d'acheteur public, tendant vers une optimisation des techniques d'achat et de ses rendements.

Pour vous accompagner à piloter vos achats dans une optique d'efficacité, nous avons conçu ce programme de formation qui vous permettra de bâtir vos tableaux de bord et vous donnera les méthodes de management des achats de votre organisme.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Directeur et responsable de services Marchés et Achats
- Cadre des services Achats
- Responsable financier et contrôleur de gestion

PRÉREQUIS

Connaissance de la réglementation générale applicable à l'achat public et notions des techniques et pratiques d'achat



OBJECTIFS

- Identifier, dès l'expression de besoin, les éléments clés d'une procédure de marché public afin de les convertir en indicateur
- Savoir mettre en place des tableaux de bord pertinents, tant en passation qu'en exécution
- Mesurer les résultats issus des indicateurs mis en place
- Soumettre à la direction des propositions afin de conduire le changement de la politique d'achat de votre établissement



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Cette formation a été conçue pour permettre aux participants de définir des indicateurs de performance et construire leurs tableaux de bord correspondant à chaque étape de la passation et l'exécution des marchés.

C'est à partir de ces outils conçus en séance que la partie "Pilotage de la performance" sera abordée.



PRIX NET : 2080 €

1^{er} JOUR

8h45 Accueil et collation

- Présentation de la formation et du formateur
- Tour de table pour le recensement des besoins des stagiaires

9h00 Un ou des tableaux de bord : pour quoi faire ?

- Mesure de la performance Achats - Mesure du processus (passation) ou du résultat (exécution)
- Mesure de l'efficacité - Degré avec lequel les objectifs sont remplis : confrontation objectifs/résultats
- Mesure de l'efficacité
- Mesure des ressources mobilisées : les moyens utilisés
- Pilotage *versus* Reporting

10h30 Pause

10h45 OPTIMISER LA FONCTION ACHAT

1^{ère} étape - L'expression de besoin

- Intégrer le développement durable
- L'accès des PME à la commande publique
- L'innovation
- Les leviers de la performance contractuelle
- Le sourcing : principe et mise en place

12h30 Déjeuner

14h00 2^{ème} étape - De la passation à la notification

- Établir un diagnostic de la fonction Achat : la procédure de passation de A à Z
 - Analyse des temps : de procédure globale, de rédaction, de validation, de publicité, d'analyse, en fonction des types de procédures
 - Analyse des coûts : publicité, temps passés par le service Achats...
- Définir les orientations stratégiques et les décliner
- Identifier les facteurs de succès et les freins
- Activer les bons leviers
- Piloter la mise en adéquation des ressources Achats avec les données compilées
- Le suivi de l'activité du service

15h30 Pause

► **Cas pratique.**

- Construction d'un tableau de bord passation de marché
- Construction d'un tableau de suivi d'activité du service

17h00 Fin de la 1^{ère} journée

2^e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 3^{ème} étape - Le suivi optimisé de l'exécution

- Identification des indicateurs pertinents
- Détermination d'écarts types pertinents
- Les paramètres de contrôle
- Le réexamen périodique
- Les alertes automatiques

10h30 Pause

10h45 Focus sur le reporting par typologie d'achat selon la DAE

- Axe performance économique
- Achats récurrents/ponctuels
- Axe "Achat auprès des PME"
- Axe "Achat innovation"
- Axe "Achat avec clause sociale"
- Axe "Achat avec disposition environnementale"

12h30 Déjeuner

14h00

► **Cas pratique.**

- Construction d'un tableau de suivi de l'exécution des marchés en cours
- Construction d'un tableau de bord d'évaluation de la performance de la procédure

15h30 Pause

15h45 Le pilotage de la performance

- Mesurer la qualité du service rendu aux utilisateurs, usagers, clients internes :
 - qualité des procédures internes, des sessions d'informations, de formations
- Identifier les facteurs de succès et les freins
- Déterminer les zones d'enjeux, identifier les leviers d'actions et fixer les objectifs
- Mesurer les gains Achats et les piloter dans le temps

16h30 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Patrice RASSOU

Diplômé d'un Master 2 en Droit de la régulation et des contrats publics

Actuellement Directeur de Projets Marchés Publics au sein de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Patrice Rassou occupe depuis une dizaine d'années des postes à responsabilités dans le domaine de l'achat public :

- Chef adjoint du Service des Achats de l'ENSTA ParisTech

- Responsable des Marchés Publics au sein de l'Établissement Public Foncier des Yvelines

À ces postes :

- il crée et met en place des procédures et des tableaux de bord pour assurer le suivi des marchés
- il définit des méthodes pour le recensement des besoins des différents services et la planification des marchés
- il pilote les aspects administratifs et financiers des achats ainsi que leur exécution
- il assure une veille juridique, une assistance et un rôle de conseil auprès des Directions et des services prescripteurs en matière de commande publique
- il organise et met en œuvre la sécurisation des procédures de mise en concurrence

Aujourd'hui au sein de l'EPFIF, il est le référent de la Direction des Achats de l'État (DAE) auprès de laquelle il assure un reporting régulier et contribue aux réflexions stratégiques en matière d'achats publics.

En 2008, il est devenu Formateur "Marchés Publics" pour les collaborateurs des établissements dans lesquels il a évolué et depuis 2013, il intervient auprès d'organismes publics sur la réglementation des marchés publics mais aussi sur la performance des achats.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : ☐ oui ☐ non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt)
les conditions générales de vente (ci-contre).**

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue
- ☐ notre site internet
- ☐ notre newsletter
- ☐ un emailing
- ☐ appel téléphonique
- ☐ bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **2080 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Païement

- 1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.
- 2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr